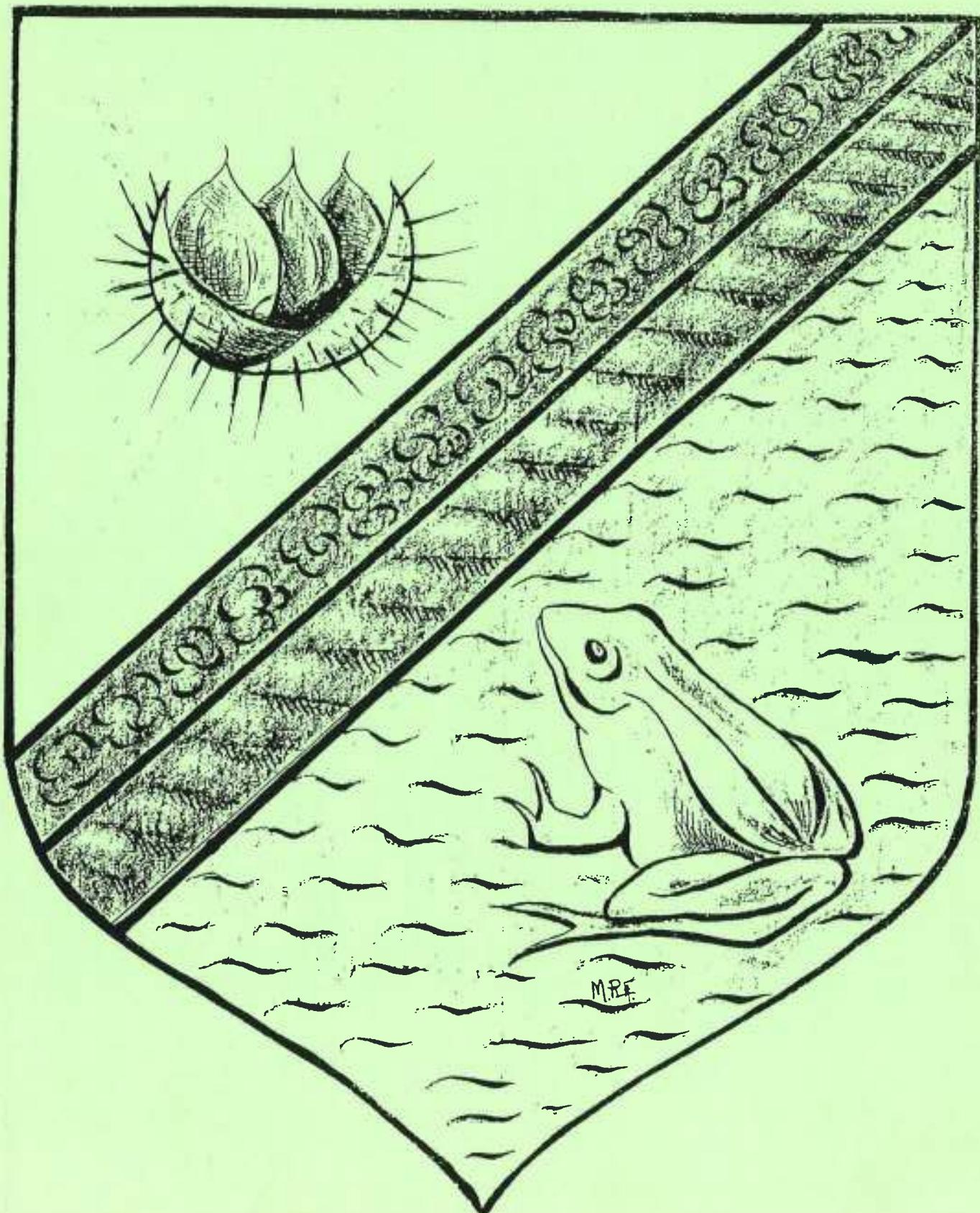


# Le Petit Rendillot

Journal d'Information de Garamans ~  
Printemps 1990 - n° 2





## SOMMAIRE

<b>EDITORIAL</b>	<b>p. 2</b>	
<b>ARMOIRIES DE FARAMANS</b>	<b>p. 2</b>	
<b>NOUVELLES BREVES</b>	<b>p. 3</b>	
<b>LA VIE DE LA COMMUNE</b>		
- L'AGRICULTURE A FARAMANS, QUEL AVENIR ?	p. 4	
- REMEMBREMENT ET ENVIRONNEMENT	p. 5	
- LE NOUVEL ABRI-BUS DU LAVOIR	p. 6	
- C.C.A.S. COMMISSION COMMUNALE D'ACTION SOCIALE	p. 7	
- LE PORTAGE DE REPAS A DOMICILE	p. 7	
- TABLEAU COMMEMORATIF DE L'ARBRE DE LA LIBERTE	p. 8	
- ETAT-CIVIL 1989	p. 8	
<b>LA VIE DES ASSOCIATIONS</b>		
- AMICALE DES DONNEURS DE SANG DE LA BIEVRE ET DU L.	p. 9	
- LE C.E.R.F.	p. 9	
- QUE SE PASSE-T-IL DU COTE DES AMATEURS DE COMEDIE ?	p. 10	
- BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE	p. 10	
- CLUB DE L'AMITIE	p. 11	
- U.M.A.C. et F.N.A.C.A. LA FLAMME ET L'INCONNU	p. 12	
- SOU DES ECOLES DE FARAMANS	p. 14	
<b>LA VIE DE L'ECOLE</b>		
- RECITAL MAURICE BENIN	p. 14	
- SPECTACLE DE CONTES	p. 15	
- LES ARTISTES DU VILLAGE A L'ECOLE	p. 15	
<b>LOISIRS</b>		
- AIDONS LA NATURE,	LES NICHOIRS	p. 16
- FLEURIR SA MAISON		p. 17
- LA PECHE A L'ETANG		p. 18
- A LA RECHERCHE DE NOS ANCETRES		p. 18
- GOURMANDISE	NID DE PAQUES	p. 20
- ...ET DIX de DER, LA DAME DE PIQUE		p. 21
- REPONSES AUX QUESTIONS "PETIT RENAILLOT" N° 1		p. 22

En page de couverture le projet d'armoiries conçu par M. RUEFF

## EDITORIAL

Et voici (déjà) la deuxième édition de notre "Petit Renaillot"... Ce bulletin bisannuel se veut le reflet de nos réalisations, de nos préoccupations, de nos passions, de notre savoir-faire et de notre volonté de laisser une trace des grands et petits moments de notre vie quotidienne.

Nous le voudrions original aussi, n'y mettre que ce que l'on ne trouve nulle part ailleurs. Certes, c'est une bien grande ambition, mais par moment, nous y parvenons, et c'est déjà un acquis important.

Nous n'en voulons pour preuve que l'excellent travail réalisé par notre ami M. RUEFF en concevant un projet d'armoiries capable de symboliser en quelques traits le passé et l'avenir de notre village (voir notice des armoiries ci-dessous).

Ce bulletin veut être le support de l'action municipale, mais aussi de tout ce qui intéresse la vie associative, l'action sociale et par là la vie quotidienne de chacun dans le village. Et nous aurons fait un progrès si nous avons contribué à mieux faire connaître et comprendre ce qui se passe dans notre commune, si nous avons aidé à diffuser les grandes et petites idées qui permettent de mieux se connaître et se reconnaître.

Ainsi, modestement, patiemment, mais avec une grande détermination, le Petit Renaillot aura apporté sa pierre à l'édifice. Puisse-t-il susciter des vocations de journalistes, de photographes, de philosophes, d'artistes et de donner à chacun la volonté de s'exprimer et de s'informer. :

## ARMOIRIES DE FARAMANS

Pourquoi un écusson ? ... Et bien, dans le but de personnaliser le village de FARAMANS et de faire ressortir son identité première.

Les composantes sont simples :

Soleil - châtaigne - bois - terres - marais - grenouille et seront les signes figuratifs de l'écu armorial du village et donneront la base de la composition des couleurs.

Un soleil jaune or, brillant, éclaire et réchauffe : bois (vert), terres (marron) et marais (bleu).

Le soleil murit le fruit, symbole de FARAMANS, "la châtaigne". Elle sera chantée et donnera son nom à la foire annuelle.

Le marais autrefois vivant s'égayait du chant de la "Rainette" qui fit porter aux habitants le sobriquet de "Renaillot", nom qui a été donné au journal d'information du village.

*La première composition de cet écusson a été soumise à la décision du Conseil Municipal le 8 décembre 1989.*

*Un écusson peint sur verre est exposé à la mairie.*

**NOUVELLES BREVES**

**11 NOVEMBRE 1989 :**

A l'occasion de la cérémonie au Monument aux Morts Monsieur Michel Rueff a reçu la médaille de bronze de l'Union Fédérale et Monsieur Claude Nicoud-Roche, la croix du combattant.

Le "Petit Renaillot" les félicite chaleureusement.

D'autre part à l'issue de la cérémonie un ensemble routier, camion et remorque, du 505ème régiment du train de Vienne a été baptisé au nom de la commune de FARAMANS. Le Maire a souhaité qu'il soit un vecteur de paix à travers l'Europe.

**8 JANVIER 1990 :**

Pour la première fois à Faramans la municipalité avait organisé une petite cérémonie des voeux du nouvel an. Nombreux étaient ceux parmi la population qui se sont associés à cette manifestation.

Ce fut une occasion de rencontre agréable autour du verre de l'amitié.

**MEDAILLE D'HONNEUR DEPARTEMENTALE ET COMMUNALE**

Monsieur le Préfet de l'Isère a décerné à Madame Alberte BOUVIER, par arrêté du 18 décembre 1989, la médaille d'honneur départementale et communale. C'est une récompense bien méritée pour notre dévouée secrétaire de mairie.

Nous lui adressons nos vives félicitations.

**UN CAMION POUR LA ROUMANIE**

Grâce à votre générosité pendant les fêtes de fin d'année, la commune de Faramans s'est associée à l'opération menée par l'Association des Maires de l'Isère pour venir en aide au peuple Roumain.

**RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION**

Le recensement général de la population française aura lieu au cours du mois de mars 1990. Le Maire a désigné Véronique BALDERER : agent recenseur pour la commune de Faramans. Elle visitera tous les foyers du village afin de remplir les questionnaires transmis par l'INSEE.

Le Maire remercie tous les habitants de réservé un bon accueil à Véronique et de lui faciliter la tâche.

**CONCERT A L'EGLISE**

Samedi 3 mars a 20 h 30

Avec la Chorale CANTABELLE

organisé par le C.E.R.F. au profit de l'A.V.A.L

L'AGRICULTURE A FARAMANS, QUEL AVENIR ?

Y A T-IL UN PROBLEME ?

A partir des statistiques du recensement général de l'agriculture (sources SCEES - INSSEE - R.G.A. 1988) la commission municipale "Réflexion et propositons sur l'avenir économique de Faramans" s'est interrogée et s'est informée sur l'évolution des problèmes au plan local. Etaient invités M.M. Maurice CHARPENAY Jacques BOURDAT.

Les chiffres connus sont les suivants :

EXPLOITATIONS SELON LA TAILLE EN SUPERFICIE AGRICOLE UTILISEE :

	1970	1979	1988
MOINS DE 5 HA	19	11	9
5 A MOINS DE 10 HA	21	14	5
10 A MOINS DE 20 HA	37	21	16
20 A MOINS DE 35 HA	13	20	19
TOTAL	91	69	54
DONT MOINS DE 20 HA	77	46	29

AGE DES CHEFS D'EXPLOITATION :

	1970	1979	1988
MOINS DE 35 ANS	4	9	6
35 A 49 ANS	33	23	17
50 A 54 ANS	11	7	8
55 A 59 ANS	14	17	10
60 A 64 ANS	16	2	9
65 ANS ET PLUS	13	11	4
TOTAL	91	69	54

POPULATION - MAIN D'OEUVRE :

	1970	1979	1988
CHEFS A TEMPS COMPLET	67	48	24
CHEFS DOUBLE ACTIFS	11	16	14
POP. AGRIC. FAMILIALE	290	218	160
POP. FAM. ACTIVE	187	154	90
SALARIE AGRICOLE	0	0	0

A partir de ces données, il apparaît nécessaire de lancer une réflexion collective au niveau de l'ensemble des partenaires de la profession, afin de cerner les problèmes posés.

LES RAISONS DE S'INQUIETER :

- La projection des jeunes à installer est presque nulle.
- Certains exploitants sont encore susceptibles de prendre des terres en location.

- C'est devenu un métier à risques :
  - \* sécheresse
  - \* grêle
  - \* tempête
  - \* marges économiques presque nulles
  - \* pas d'horaires fixes
  - \* rotation des capitaux trop lente.
- Le coût du matériel à l'hectare est préoccupant.
- Les "vocations" se font rares.- Nombreuses constatations pessimistes sur le fonctionnement et le "rendement" du travail agricole.
- Parmi les exploitants de 50 ans et plus, personne n'avance de succession assurée.
- Que vont devenir les terres, les exploitations qui seront libérées d'ici une dizaine d'années ?

#### QUE POUVONS-NOUS FAIRE ?

- En parler.
- Sensibiliser les jeunes et tenter de les motiver par une réflexion collective.
- Il suffirait de trois ou quatre jeunes FIABLES, motivés, performant pour créer une dynamique.
- Il faut recenser les dates de libération des terres ; faire un "ETAT DES LIEUX".
- Créer un FICHIER.
- Se rencontrer de nouveau.

#### REMENBREMENT ET ENVIRONNEMENT

Après le remembrement de la partie basse de la commune, arrosée par le ruisseau des Eydoches, en 1982, le remembrement de la plaine (400 ha) est terminé depuis fin 1989.

Un remembrement est toujours une opération délicate dans un village. Certes, il y a bien eu au cours de son élaboration quelques explications un peu vives et quelques incompréhensions mais le bon sens et la logique ont toujours eu le dernier mot. Les membres de la commission communale ont fait très sérieusement, avec intelligence et impartialité un travail ingrat.

Les conditions climatiques particulières de l'année 1989 et le choix d'une entreprise de qualité (OBOUSSIER de Saint Marcel lès Valences) ont permis de réaliser les travaux connexes dans d'excellentes conditions sous la conduite attentive des membres du bureau de l'Association Foncière.

Mais si personne ne conteste, aujourd'hui, la nécessité de remembrer les terres agricoles pour améliorer la productivité de l'agriculture, la destruction d'arbres et de haies en plein champs nous préoccupe tous.

Le bureau de l'Association Foncière conscient de ses responsabilités dans le domaine de la protection de la flore et de la faune a engagé des actions compensatoires importantes :

- mise en réserve d'une parcelle d'un hectare à l'extrémité de la "grande ayette" pour la protection des crues du Suzon (dans l'attente de travaux éventuels à réaliser par le Syndicat d'aménagement hydraulique Bièvre Valloire la végétation existante a été conservée) ;

- création de l'étang de Paradis sur une parcelle d'un hectare, en bordure du bois, favorable au maintien et à la venue de

différents gibiers. La Fédération de Chasse de l'Isère a apporté par l'intermédiaire de l'A.C.C.A. de Faramans une participation financière à cette opération.

- création d'une petite retenue d'eau aux Ramelles.
- plantation de diverses espèces d'arbres et d'arbrisseaux pour la nourriture de la faune sur une parcelle de dix ares le long de la "petite ayette" au Coin du Ronjay.
- plantation d'arbres et de haies le long de la "grande ayette", du chemin de Moleize,...

Les plantations d'arbres et d'arbrisseaux seront effectuées le **samedi 24 février**. Que vous soyez agriculteurs, chasseurs, pêcheur ou écologistes de tout poil, venez nombreux.

Rendez-vous est fixé chez Mr Maurice CHARPENAY à 9 heures.

#### LE NOUVEL ABRI-BUS DU LAVOIR

Parmi les commissions municipales, il en est une qui fait peu de bruit, mais dont les effets sont parfois fort visibles. Cette commission est celle de la "qualité de la vie". Parmi les problèmes posés à celle-ci, il y a le cadre de vie quotidien de nos concitoyens et des gens qui passent dans notre village. Il est important pour les uns et les autres que le paysage qu'ils ont sous les yeux soit le plus agréable possible.

C'est pourquoi il est tant question du fleurissement de la commune, mais aussi de l'adaptation des bâtiments utilitaires à l'environnement. C'est ainsi que fut décidée la modification de l'abri-bus à l'entrée du village en venant de Penol.

Ceci est l'œuvre de Marcel CARRAS, Yves MOIROUD et Pierre BOLINA qui ont raccordé l'abri à l'ancien lavoir. L'effet est saisissant et des compliments amplement mérités sont même venus des communes environnantes. Si vous ne l'avez vu, n'attendez plus pour aller voir l'abri-bus du lavoir. Une décoration florale l'agrémentera pendant l'été.



Début des travaux

## C.C.A.S.

## COMMISSION COMMUNALE D'ACTION SOCIALE

La Commission Communale d'Action Sociale est formée de quatre personnes de la commune désignées par le Sous-Préfet :

Mmes Denise CHARPENAY et Monique GREGOIRE, Mrs Daniel BOUVIER et Raymond LEMPS ;

et de quatre conseillers municipaux :

Mme Catherine MOYROUD, Mrs Gérard GREGOIRE, Michel RICHARD et Gilbert RICHARD.

La présidence est assurée par Mme Marie-Claude LEBLANC qui représente le Maire.

Le C.C.A.S a son budget propre qui est alimenté par :

- les fêtes qu'il organise (loto, pétanque),
- une part des concessions dans le cimetière,
- des dons.

Le C.C.A.S. conduit une action sociale dans le village (étude des dossiers d'aide médicale, téléalarme, portage de repas à domicile en liaison avec le C.C.A.S. de La Côte Saint André,...)

Ses membres organisent aussi le "repas des anciens" qui est préparé avec l'aide des épouses des conseillers municipaux. Cette année nous étions une centaine et avec le concours d'un accordéonniste local ce fut l'occasion d'une grande joie pour tous les participants.

Les anciens de plus de 70 ans qui n'ont pu se déplacer pour le repas ne sont pas oubliés, un colis est préparé à leur intention au moment de Noël.

## C.C.A.S.

## PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

Ce service est organisé par le C.C.A.S. de La Côte Saint André. Les repas sont préparés à l'hôpital pour les habitants de la ville et du canton. Ils sont distribués le lundi - mercredi - vendredi. Ils se conservent au réfrigérateur. Pour les réchauffer un four spécial est prêté.

Le prix du repas (pour midi et soir) est de 34 F auxquels s'ajoutent 15 F de frais de portage.

## LOTO DU SOU DES ECOLES

Dimanche 4 mars à 14 H 30

1er prix : un four à micro-ondes

**TABLEAU COMMEMORATIF DE L'ARBRE DE LA LIBERTE**

C'est pour le repas des Anciens que notre peintre facétieux, malicieux et génial avait préparé son coup ! S'inspirant d'une toute petite photo, pas même bien nette, il a fixé pour lontemps (l'éternité ?) et dans une attitude à la fois cocasse et un peu solennelle quelques membres du villages, élus ou non qui ont participé à la plantation de l'arbre de la liberté ! Vision fantastique du temps écoulé, et comme si les soldats de l'an II saluaient ces lointains défenseurs de leurs acquis, et avec en arrière plan la sinistre Bastille, symbole de l'absolutisme.

Michel RUEFF le visionnaire a fixé sur la toile ces deux siècles d'intervalles : belliqueux sans-culottes de 1789 et paisibles citoyens du XXème siècle ! Qu'il soit remercié pour ce geste, (puisque il fait don à la Commune de cette oeuvre remarquable) et qu'il reçoive de chaleureuses félicitations pour ce coup de génie ! Le tableau est encore exposé dans le hall de la Mairie où vous pouvez l'admirer.



**ETAT-CIVIL 1989**

**NAISSANCES**

Yannick AMBROISE	le 20 mars
Julie RIZZO	le 12 juin
Sébastien PALOMBINI	le 6 août
Anthony WEPPE	le 1er septembre

**MARIAGES**

Didier ROUQUETTE et Christine BOUVIER	le 22 juillet
Jean Pascal TURPIN et Stéphanie LAMBERT	le 5 août
Marino ALTAMURA et Claudine GAUTIER	le 2 septembre

**DECES**

Séraphine LAURENT née BETTON	le 11 janvier
Jean Jacques GUTIERREZ	le 2 février
Luc BERTHIER	le 16 février
Albert BOURDAT	le 19 février
Christian PRUNIER	le 30 mai
Antonia GUTIERREZ née BERGAY	le 1er juin
Raymonde GROS née BLANC	le 16 août
Jean-Claude DANIEL	le 1er décembre

**AMICALE DES DONNEURS DE SANG DE LA BIEVRE ET DU LIERS**

**CALENDRIER DES COLLECTES 1990 :**

FEVRIER :	- La Côte Saint André	le 2 fév. 90
	- Semons	le 7 fév. 90
	- Faramans	le 16 fév. 90
	- Gillonnay	le 21 fév. 90
JUIN :	- La Côte Saint André	le 6 juin 90
	- Semons	le 15 juin 90
	- Faramans	le 20 juin 90
	- Gillonnay	le 29 juin 90
OCTOBRE :	- La Côte Saint André	le 5 oct. 90
	- Semons	le 10 oct. 90
	- Faramans	le 19 oct. 90
	- Gillonnay	le 24 oct. 90

Un numéro vert est à votre disposition pour les inscriptions en plasmaphérèse : TEL. 05 00 80 57

L'assemblée générale aura lieu le vendredi 1er juin 1990.

En 1989 : 1039 unités furent recueillies. Un effort important reste à faire.

L'Amicale compte sur vous et d'avance vous en remercie.

Le président : Gilles MARION

**LE C.E.R.F.**

**COMITE D'ENTENTE RURAL DE FARAMANS**

Tout le monde, maintenant, connaît le C.E.R.F. (Comité d'Entente Rural de Faramans) après le coup d'éclat de la Foire aux Châtaignes du 14 octobre. D'autres manifestations ont été réalisées au niveau du Bureau : distribution de friandises aux enfants des écoles avec la visite du "vrai" père Noël le samedi 23 décembre sur la place du pressoir ; Le repas dansant de la Saint-Sylvestre à la salle polyvalente.

Le Conseil d'Administration s'est réuni le 8 février pour faire le bilan de ce premier semestre qui a montré les progrès à accomplir au niveau de l'organisation. Mais le C.E.R.F. a encore besoin de se rôder et d'apprendre à vivre.

D'autres projets sont en cours :en particuliers le Concert de la Chorale et de l'Harmonie de Beaurepaire ( plus de cent exécutants) en l'Eglise de FARAMANS le 3 mars prochain. Une belle soirée organisée au profit de l'A.V.A.L. (Association pour la Vie des Aplasiques et des Leucémiques), à ne manquer à aucun prix.

Une Assemblée Générale devra permettre de relancer et faire la mise au point de la Foire aux Châtaignes à l'Automne prochain.

A bientôt pour en reparler.

Jean- Pierre BAECHLE

**QUE SE PASSE-T-IL DU COTE DES AMATEURS DE COMEDIES ?**

Lorsque paraîtra le deuxième numéro du "Petit Renaillot", le groupe théâtral aura juste fini de donner son onzième spectacle annuel !!! et oui... Déjà onze ans... rappelez-vous, juin 1980, fête des écoles.

Depuis onze ans ce groupe fonctionne avec un renouvellement permanent d'acteurs. Il a grossi de treize à trente deux membres suivant les années, mais sa moyenne se situe à vingt membres. Il est ouvert à tous

Combien reste-t-il de membres "d'origine" ? Trois ou quatre. Et encore, ces derniers ne sont pas venus jouer régulièrement toutes les années. Ce continual va-et-vient, certes pose quelques problèmes de gestion aux responsables, mais prouve le dynamisme et le caractère attractif du groupe.

"Jouer la comédie" permet à chacun d'apprendre à parler en public, de s'exprimer, de vaincre sa peur, de prendre de l'assurance, d'entraîner sa mémoire, de faire des rencontres, de travailler en groupe, de faire des essais d'activités.

Pour la plupart des jeunes, ce n'est pas l'envie qui leur manque de continuer à "jouer la comédie" mais le temps. Le travail scolaire, l'éloignement des écoles, d'autres activités culturelles ou sportives les occupent déjà beaucoup. Ils sont contraints de faire des choix.

Après avoir travaillé tout l'hiver, le groupe théâtral organise un voyage culturel auquel les acteurs, leurs parents et leurs amis sont invités à participer. Cette année, il aura lieu dans la région Toulousaine les jeudi 24, vendredi 25, samedi 26 mai 1990. Retenez les dates si vous êtes intéressés.

L'an dernier, lors de son voyage en Alsace, le groupe a rencontré au centre d'hébergement, le groupe de "Chants et Danses contemporaines des trois clefs d'Avignon". Les jeunes ont sympathisé et ont promis de se revoir. Cette année, Faramans les accueillera le 6 avril 1990, pendant leur voyage de trois jours à la Côte Saint-André.

Le groupe théâtral propose une activité artistique, culturelle, de loisirs et permet ainsi d'élargir les connaissances, d'établir des relations, et de réaliser des échanges enrichissants.

Georgette GILLIBERT

**BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE**

Est-il nécessaire de vous rappeler l'existence de la bibliothèque de Faramans ? Peut-être pas si on en juge par la participation massive des "Renaillots" à la paella annuelle qui a eu lieu le 18 novembre dernier.

Grâce à cette paella et l'aide de la municipalité, nous avons pu acquérir de nombreux livres qui sont des documents d'histoire (sur la seconde guerre mondiale) des biographies (notamment du Général de Gaulle), des romans modernes pour les adolescents et des albums pour les tout-petits afin de compléter et de renouveler les genres.

Sans doute est-il nécessaire de vous remémorer les horaires des permanences :

jeudi 16h - 17h 30  
samedi 11h - 12h

Il est important aussi de signaler que, depuis cette rentrée scolaire, en septembre 1989, nous ouvrons la bibliothèque aux enfants de l'école : le vendredi après-midi pour les enfants de maternelle enfantines CP, CE1 ; le samedi matin pour les CE2, CM1 et CM2 et également pour les plus petits qui sont en maternelle.

Nous sommes sept à nous

occuper du fonctionnement de la bibliothèque, mais notre porte reste ouverte pour accueillir des "Renaillets" amoureux des livres comme nous.

Le bureau de la bibliothèque.



#### CLUB DE L'AMITIE

Le Club tirait les rois le 18 janvier 1990. Cette amicale réunion, d'une cinquantaine de personnes, à laquelle Monsieur le Maire avait bien voulu se joindre, était aussi l'occasion de fêter les dix ans du Club. Madame Gillibert Léonce, présidente, après avoir remercié les participants, donnait la parole à Monsieur Michel Rueff, premier président-fondateur du Club qui s'exprimait ainsi :

" Le 16 janvier 1980, à la salle du presbytère, naissait l'enfant baptisé: "CLUB de l'AMITIE".

Dix ans déjà ! ... Que le temps passe vite... Qu'en a-t-on fait de ce temps ?

Certes, il y a eu pendant ces dix années, au sein de notre Club, bien des satisfactions, bien des enthousiasmes mais aussi des périodes de tristesses causées soit par la maladie ou la mort de bien chers amis ou amies. Je ne citerai aucun nom, mais leur souvenir est grand dans ma pensée et dans mon cœur.

Nous avons également en dix années, tous pris de l'âge, des rides, des cheveux blancs. Oui, les années lègèrement usent l'on voudrait pouvoir dire comme le poète : "ô temps, suspends ton vol".

Alors faut-il se résigner ? Renoncer aux aspirations subtiles de la jeunesse ?

Bien sûr, le passage à la retraite constitue un nouveau mode de vie.

Les problèmes susceptibles de se poser sont : les ressources, la santé, la famille, l'utilisation du temps libre. Il faut donc recréer des conditions de vie meilleures et agréables, se dire que "retraite" n'est pas "retrait".

Le Club est sans doute une de ces conditions, y adhérer, participer à ses activités, y apporter ses compétences, ses idées et son bénivolat ; tout cela est déjà un tissu qui peut amener vers un mieux-être l'individu.

Les Présidents, Présidentes qui se sont succédé ainsi que les membres de leur bureau ont toujours essayé de faire de leur mieux.

Qu'ils soient tous remerciés de leur grand dévouement à la cause du Club ; et, pour réussir encore mieux, il faut que le président en exercice soit pleinement soutenu par l'ensemble des membres qui adhèrent au Club.

Noël, jour de l'an sont passés et 1990 est le premier pas vers la décennie qui aboutira à l'an 2000.

Dans l'immédiat nous avons encore le goût du sucre des bons voeux et nous sommes en droit de rêver à des jours plein de bonheur, de douceur et d'allégresse ! L'espoir et l'espérance existent encore.

Je terminerai par un souhait : Que le Club de l'Amitié, "notre Club", demain comme hier, sache préserver son unité et la solidarité de tous ses membres."

## EXPOSITION-VENTE DU CLUB DE L'AMITIE Dimanche 8 avril

U.M.A.C. F.N.A.C.A.

LA FLAMME ET L'INCONNU

Sous la voûte majestueuse de l'Arc de Triomphe une flamme veille un mort inconnu, un mort sacré et son reflet jette une lumière vacillante sur une grande dalle de granit où sont gravés ces mots : Ici repose un soldat FRANCAIS mort pour la PATRIE (1914-1918).

"Héros sans nom" représentant un million cinq cent mille soldats tombés pour la PATRIE au cours de la grande guerre, tu reçois là, un hommage sans pareil.

Mais qui es-tu ? toi, le héros sans nom.

Le 20 novembre 1916, au cours d'une cérémonie funèbre dans le cimetière de RENNES, Monsieur F. SIMON, président du Souvenir

Français, lançait l'idée de rendre Hommage aux héros de la grande guerre.

En 1918, Monsieur MAOUNOURY, député d'Eure et Loire reprenait cette idée.

Le 12 novembre 1919 la Chambre des Députés décidait que le corps d'un soldat inconnu serait transporté au Panthéon.

Le Sénat vota également le projet à l'unanimité.

Huit corps de soldats français non identifiés avaient été choisis dans les différents secteurs du front : Flandres, Artois, Somme, Ile de France, Chemin des Dames, Champagne, Verdun.

Afin que reste totale l'ignorance du héros qui serait choisi, les cercueils déposés dans une chapelle ardente, furent plusieurs fois changés de place entre eux.

Le 10 novembre 1920, en présence de Monsieur André MAGINOT, ministre des pensions, le soldat Auguste THIN du 132ème d'infanterie, fils d'un combattant disparu pendant la guerre, désigna par le dépôt d'un bouquet de fleurs cueillies sur le champ de bataille de Verdun, le cercueil qui devait être transporté à PARIS.

C'est le 28 janvier 1920 qu'eut lieu l'émouvante cérémonie de la mise au tombeau du Héros inconnu.

C'est le 11 novembre 1923, en présence du Général GOURAUD et d'une multitude d'Anciens Combattants, qu'André MAGINOT alluma la flamme sacrée.

Un ancien combattant, Jacques PERICARD, l'auteur de "DEBOUT LES MORTS" demanda que cette flamme allumée une fois pour toutes sur la dalle sacrée, fût ravivée chaque soir à la nuit tombante par les propres frères du soldat inconnu, c'est à dire les Anciens Combattants. Les Associations d'Anciens combattants donnèrent leur accord et depuis 1923, chaque jour à 18h 30, la flamme est ravivée.

Une société, "La Flamme sous l'Arc de Triomphe" fut constituée. Elle précisa les règles et le déroulement de la cérémonie.

Son président, le Général GOURAUD, assura cette fonction jusqu'en 1946, c'est à dire jusqu'à sa mort.

Le poète Victor HUGO a célébré la magnificence de l'Arc de Triomphe dans l'une de ses œuvres grandioses (Voix Intérieures, 1837)

- "Toi dont la courbe, au loin par le couchant doré,  
S'emplit d'azur céleste, arche démesurée ;  
Toi qui lèves si haut ton front large et serein,  
Fait pour changer sous lui la campagne en abîme,  
Et pour servir de base à quelque aigle sublime  
Qui viendra s'y poser et qui sera d'airain !  
O vaste entassement ciselé par l'histoire  
Monceau de pierre assis sous un monceau de gloire !  
Edifice inoui !  
Toi que l'homme par qui notre siècle commence,  
De loin, dans les rayons de l'avenir immense.  
Voyait tout ébloui !  
.../..."

La dépouille mortelle de Victor HUGO fut exposée sous l'Arc de Triomphe dans la nuit du 31 mai 1885 avant d'être conduite au PANTHEON. A cette époque la flamme n'existe pas encore.

Quelques rappels historiques recueillis par M. RUEFF.

### SOU DES ECOLES DE FARAMANS

Président : Jean-François MOIROUD  
 Vice Président : Bernard PONCET  
 Trésorier : Jean-Claude GREGOIRE  
 Trésorier Adjoint : Pierre SOLINA  
 Secrétaire : Chantal LEARDINI  
 Secrétaire Adjointe : D. LAMOURET

Ancienne Coopérative Scolaire devenue Sou des Ecoles "Ici 1901" depuis 1985, il organise durant l'année scolaire des manifestations telles que : loto, fête de l'école, voyage scolaire. Tout cela dans le but de financer les activités des enfants de notre école : arbre de Noël, sortie piscine, livres de fin d'année, voyage, animation culturelle, achats de petits matériels pour les classes et d'autres projets qui pourraient se réaliser...

Nous rappelons que le Sou des Ecoles n'est pas seulement animé par un bureau mais par la participation active des parents d'élèves.

Le LOTO du Sou des Ecoles, doté de nombreux lots de valeur, aura lieu le **dimanche 4 mars à 14 h 30**. Venez très nombreux témoigner votre attachement à notre école.

Le Bureau

### RECITAL MAURICE BENIN A FARAMANS

Delaisseant pour un temps ses propres chansons, Maurice BENIN a mis en musique les plus tendres poèmes de René Guy Cadou afin de présenter un récital plus particulièrement adapté aux enfants de 7 à 11 ans.

Ce spectacle, les enfants de Faramans ont pu y assister le samedi 14 décembre dernier, à l'initiative du Sou des Ecoles, jumelé avec les Sous des Ecoles de Pommier de Beaurepaire et de Penclo.



### SPECTACLE DE CONTES

Le vendredi 19 janvier, les enfants des classes de CP, CE, et CM ont assisté à un spectacle contes, proposé par l'Association Socio-Culturelles Bièvre-Liers et financé par le Sou des Ecoles et la Bibliothèque.

Un voyage Fantastique, d'une heure et demie (grâce à un débordement d'horaire !) dans l'univers de l'imaginaire !

Tradition séculaire que celle du conte, qui, adapté aux enfants, rallie la tradition orale et la tradition écrite, aborde l'aspect ludique et magique de la lecture.

Bravo à la Bibliothèque et au Sou des Ecoles d'avoir financé et organisé cette manifestation qui n'en restera pas là.

### LES ARTISTES DU VILLAGE INVITES A L'ECOLE

A l'initiative de la commission culturelle municipale, des rencontres entre les peintres de Faramans et le personnel enseignants ont débuté.

En janvier, Mme Roche, Mr Rueff et Mr Guille présentaient leurs œuvres à des enfants sensibilisés et très motivés.

"Vous avez dit peinture ?" Les enfants découvraient et participaient à des savoir-faire étonnantes et originaux : peindre à l'huile, à l'aquarelle, peindre sur soie ou avec de la pâte à modeler !

Devant l'enthousiasme des enfants et l'accord de la Mairie sur les questions financières, les enseignants et les intervenants ont prévu dans le cadre des travaux manuels et arts plastiques, six animations en collaboration avec ces artistes pédagogues dans l'âme. Ces séances débuteront en mars et permettront à chaque enfant de choisir un atelier de travail dans lequel il mènera à bien une création.

Les résultats de ces "œuvres" seront exposés les 19 et 20 mai, dans les locaux scolaires avec ceux des adultes, et un reportage photo, permettront au grand public d'apprécier.



## AIDONS LA NATURE

## LES NICOIRS

De nombreux oiseaux nichent dans les arbres creux et ils ont de plus en plus de difficultés à trouver des cavités naturelles. La solution à ce problème d'hébergement consiste à poser des nichoirs pendant l'hiver jusqu'à la mi-avril, mais il est inutile, voire néfaste de trop les concentrer. Une distance de 50 m entre deux nichoirs de même type est recommandée.

Vous les placerez dans un endroit ombragé, exposé au sud-est ou au sud à une hauteur de trois à six mètres du sol. Le nichoir doit être fixé au tronc ou sur une grosse branche, en évitant les fourches ou la proximité d'une autre branche qui pourrait permettre un accès facile aux prédateurs. Evitez de clouer les nichoirs sur le tronc ; fixez-le plutôt à l'aide de fil de fer en prenant soin de placer des morceaux de bois entre les fils et l'arbre pour ne pas le blesser pendant sa croissance.

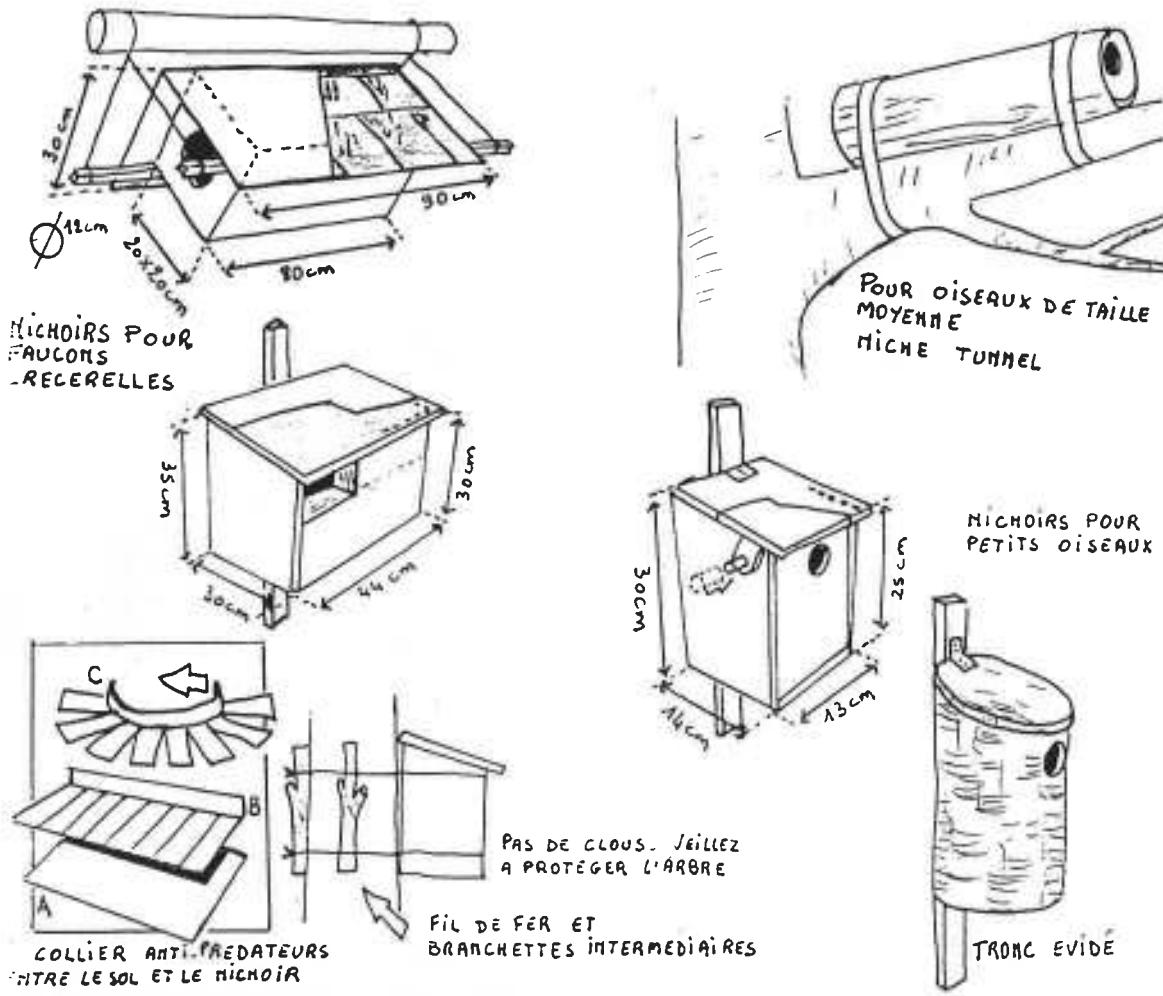
Vous trouverez ci-dessous quelques exemples de nichoirs.

Le diamètre des trous est très important pour le succès de l'opération en fonction des espèces d'oiseaux : entre 27 et 34 mm pour les petites mésanges, 45 mm pour l'étourneau, la huppe, de 70 à 120 mm pour les chouettes.

Il ne faut pas utiliser de contre-plaqué ou d'aggloméré qui gonflent et se désagrègent, utilisez plutôt un bois de sciage de 2 cm d'épaisseur pour une bonne isolation thermique. Il ne faut pas peindre l'intérieur.

Visitez le moins possible le nichoir pendant la période d'occupation.

Faites part au Petit Renaillot de vos succès. Merci.



## FLEURIR SA MAISON

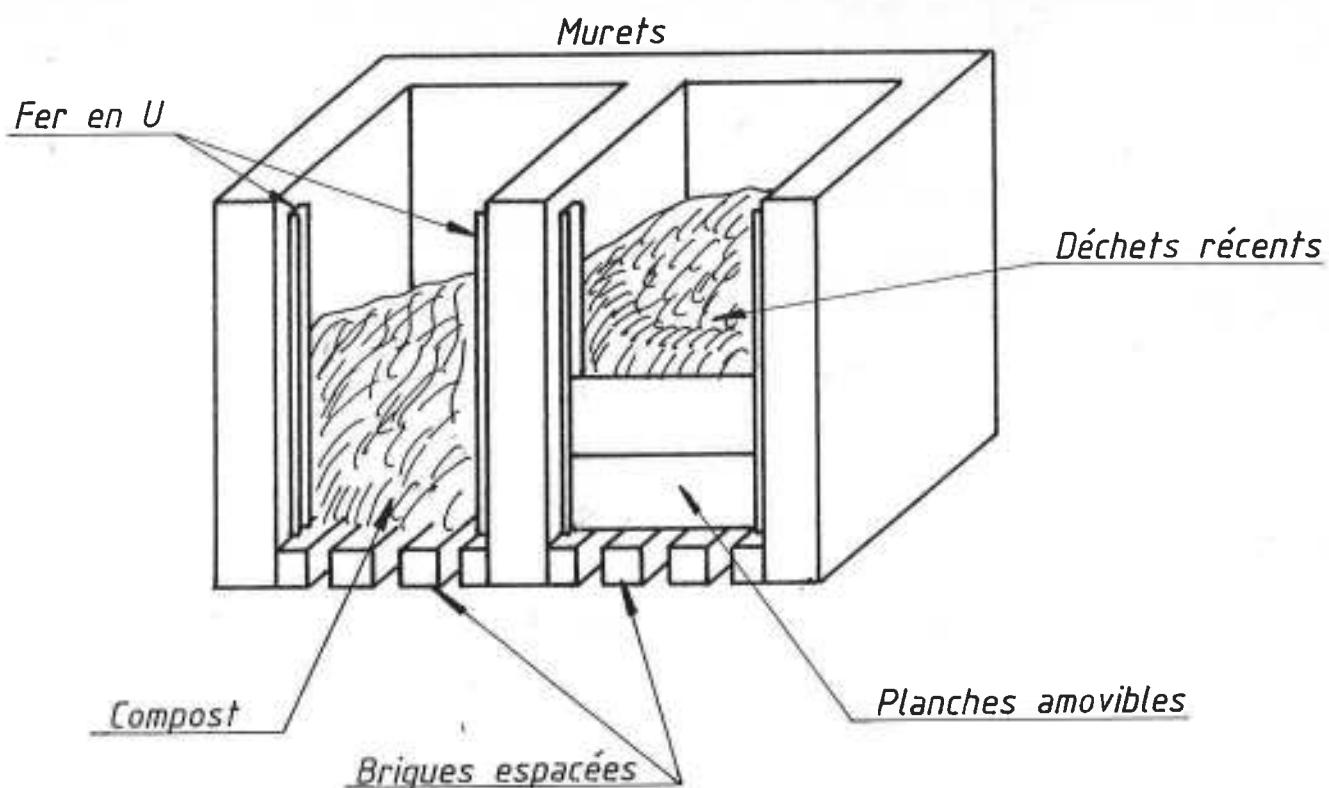
Voici le printemps, alors tous à vos piochons pour embellir jardins et maisons.

Nous parlerons tout d'abord de la fabrication du compost que l'on utilisera pour fertiliser les fleurs.

Tous les déchets végétaux de la maison et du jardin, les tontes de gazon, les feuilles mortes peuvent être transformés en cet amendement humique aussi précieux que le fumier. C'est donc une erreur de les jeter, de les brûler ou de les mettre à la poubelle comme on le fait encore trop souvent.

Entassez dans un coin retiré du jardin à l'ombre : fanes de légumes, restes de cultures florales, mauvaises herbes, tontes de gazon, feuilles mortes, épluchures de légumes, marc de café, cendres, etc... et les micro-organismes feront le reste ... Rappelez-vous que pour qu'ils prolifèrent il faut aérer le tas en le retournant de temps en temps, de l'humidité, y incorporer éventuellement un peu de fumier et de la chaux.

Au bout de trois ou quatre mois vous obtiendrez un excellent humus qui allègera la terre de vos semis et plantations. Vos fleurs vous en seront reconnaissantes.



Mars est là, c'est le moment des semis de fleurs. Vous pouvez semer les espèces suivantes qui fleuriront au cours de l'été : adonite goutte de sang - centaurée barbeau - clarkia - collusisia - coquelicot - coréopsis - cynoglosse - énathère - érysimum annuel - gaura - gilia tricolore - houblon du Japon - julienne de mahon - lininaire - muflier - mémophile - nigelle - pavot annuel - pied d'alouette - pois de senteur - rudbeckia vivace - saponaire de calabre à bouquets - sauge ...

Toutes peuvent être semées directement en place.

18

Vous pouvez encore planter les derniers rosiers et bouturer les espèces à cultiver en petites potées et plantes basses ainsi que les chrysanthèmes à massifs destinés aux décos.

Terminez le bêchage et la fumure des massifs. Plantez les arbres grimpants, toutes les espèces de terre de bruyère et les arbres à feuillage persistant. Vous pouvez également planter tous les sujets élevés en conteneurs ; les conifères peuvent être plantés de la mi-mars à la mi-avril.

Parés de fleurs multicolores, votre balcon, votre terrasse, vos cours et chacune de vos fenêtres prennent des allures de jardin et rendent votre maison plus gaie, plus accueillante, plus agréable à habiter. Une maison sans fleurs est une maison sans vie.

### LA PECHE A L'ETANG

Le District de La Côte Saint-André dispose de trois étangs. L'étang de la Chaume à Nantoin a été vidangé et ne sera remis en eau qu'à l'automne prochain après quelques travaux.

Pour la saison 90, seuls les étangs des Essarts à Saint Siméon de Bressieux et celui du Marais à Faramans seront ouverts à la pratique de la pêche.

Après les problèmes rencontrés, sur l'étang de Faramans, la saison dernière, un effort particulier a été fait au niveau de l'empoissonnement.

Entre décembre et janvier dernier ont été déversés :

650 kg de carpes d'environ 2.5 kg

250 kg de gardons

150 kg de tanches

20 kg de brochets de taille réglementaire

10 kg de goujons

Une quinzaine de carpes d'environ 5 kg et une douzaine de brochets provenant de l'étang de la Chaume avaient déjà rejoint les eaux de Faramans. Amis pêcheurs c'est donc plus d'une tonne de poissons qui vous attendent le premier samedi d'avril, jour de l'ouverture.

Comme chaque année, les premiers samedi d'avril, de mai, de juin et de septembre, 50 kg de truites seront déversés.

A tous bonne pêche !

### A LA RECHERCHE DE NOS ANCETRES

Les archives d'état-civil détenues en Mairie ou aux Archives Départementales permettent de rechercher nos ancêtres. C'est un travail de patience mais qui est néanmoins très intéressant et très prenant.

Après avoir remonté la branche des LIATARD jusqu'à mon ancêtre Guillaume LIATARD et ne pouvant aller au delà de 1714 (les archives que nous possédons commencent à cette date), j'ai commencé à rechercher les descendants de ce même Guillaume. Et croyez moi, il y en a beaucoup ! Voici donc un premier tableau.

La suite de cette étude paraîtra dans les "Petit Renaillot" suivants.

C. MIOUX

## La descendance de Guillaume LIATARD et de Blandine CUZIN

**Première génération**

1 Guillaume LIATARD, né à Faramans vers 1680, décédé à Faramans le 1.10.1733

marié vers 1710 avec  
Blandine CUZIN, née vers 1686, décédée à Faramans le 17.04.1746,  
d'où :

- 1.1 Michel LIATARD, décédé à Faramans le 26.10.1749 (*qui suit*)
- 1.2 Mathieu LIATARD, (*qui suit*)
- 1.3 Marie LIATARD, née à Faramans le 9.01.1716
- 1.4 Benoite LIATARD, née à Faramans le 14.08.1717
- 1.5 Claude LIATARD, né à Faramans le 14.08.1720, décédé à Faramans 9.05.1743
- 1.6 Jean LIATARD, né à Faramans le 10.12.1723, décédé à Faramans 17.08.1727

**Deuxième génération**

1.1 Michel LIATARD, + 26.10.1749 à Faramans  
marié à Faramans le 25.02.1739, avec  
Marie AUGIER, d'où :

- 1.1.1 Joseph LIATARD, né à Faramans le 6.12.1740, décédé à Faramans le 15.06.1795, (*qui suit*)
- 1.1.2 Catherine LIATARD, née à Faramans le 11.02.1742, décédée à Faramans le 17.11.1743

**Troisième génération**

- 1.1.1 Joseph LIATARD, né à Faramans le 6.12.1740, décédé à Faramans le 15.06.1795  
marié à Faramans le 4.07.1770  
Agathe BEC, née à Faramans le 3.09.1746, décédée vers 1791, d'où :
  - 1.1.1.1 Françoise LIATARD, née à Faramans le 3.09.1770, décédée le 7.10.1836
  - 1.1.1.2 Jean LIATARD, né à Faramans le 24.04.1773, décédé à Faramans le 24.04.1838, (*qui suit*)
  - 1.1.1.3 Joseph LIATARD, né à Faramans le 18.12.1775
  - 1.1.1.4 Virginie LIATARD, née à Faramans le 22.09.1778, décédé à Faramans le 25.04.1781
  - 1.1.1.5 Henri LIATARD, né à Faramans le 20.03.1782, décédé à Balbins le 25.09.1835, (*qui suit*)
  - 1.1.1.6 Marie Rose LIATARD, née à Faramans le 2.02.1784, décédée à Faramans le 6.02.1784

*à suivre ...*

## GOURMANDISE

## NID DE PAQUES

Préparation : 10 mn + 15 mn

Cuisson : 1 mn

Ingrédients pour 6 personnes :

Crème ganache :

200 g de chocolat à croquer (en tablette de 100 g)

200 ml de crème liquide

Décor :

biscuits, œufs en sucre, poussin

Crème ganache :

Faites chauffer la crème dans une casserole et versez-la, bouillante, sur les tablettes cassées en deux dans un petit saladier posé dans un grand, en bain-marie chaud.

Couvrir et laisser 10 mn avant de mélanger au fouet pour obtenir une crème bien lisse.

Ganache mousseuse :

Dans le grand saladier, remplacez l'eau chaude par de l'eau froide et des glaçons et battez la crème ganache au batteur électrique pour la faire mousser comme une Chantilly; cela demande plus ou moins de temps selon qu'elle est plus ou moins tiède au départ : il faut au moins 10 mn.

Remplissez un moule en couronne, huilé, de cette mousse et faites-la durcir au réfrigérateur avant de la démouler sur son socle, posé sur un plat rond.

Décorez de biscuits pour imiter un nid et garnissez d'œufs en sucre et d'un poussin.

Cet entremet se garde plusieurs jours au frais. Son goût fin, sa consistance mousseuse intriguent souvent mais font l'unanimité.

Cette ganache mousseuse peut aussi fourrer des petits fours ou une génoise.

## CONCERT A L'EGLISE

Samedi 3 mars a 20 h 30

Avec la Chorale CANTABELLE

organisé par le C.E.R.F. au profit de l'A.V.A.L

Cette rubrique est, vous vous en doutiez certainement, consacrée aux jeux de cartes. Son but n'est pas de vous apprendre la belote ou le tarot (qui sont connus et pratiqués par beaucoup de personnes), ni le bridge (un Petit Renaillot entier ne suffirait pas), mais divers jeux peu connus, aux règles simples, et distrayants. Le premier article de cette rubrique est consacré à :

## LA DAME DE PIQUE

Présentation :

- nombre de joueurs : 4, pas d'équipes ;
- matériel : un jeu de 52 cartes (plus du papier et un crayon pour noter les points) ;
- but : faire le moins de points possible ;
- ordre des cartes (force) : 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, V, D, R, As ; attention, le 10 est en dessous du valet ;
- valeur des cartes (nombre de points) : chacun des coeurs 1, la dame de pique 13, les autres 0 (total 26); ne pas confondre la force et la valeur des cartes.

Déroulement d'une donne :

- un joueur coupe ;
- celui qui est à sa droite donne les cartes (une par une, dans le sens inverse des aiguilles d'une montre) ;
- chaque joueur regarde ses 13 cartes, en sélectionne 4 qu'il juge "mauvaises" et les donne à son voisin de droite; cette opération n'est effectuée qu'une fois et les 4 cartes sont choisies avant d'avoir vu celles qui sont données par le voisin de gauche ;
- le joueur qui est à droite de celui qui a donné ouvre : il n'y a pas d'atout et la seule contrainte est de fournir dans la couleur demandée si cela est possible; la carte la plus forte dans la couleur demandée emporte le pli; lorsqu'un joueur ramasse des cartes qui valent des points (coeur ou dame de pique), il les étale en évidence devant lui ;
- à la fin, chaque joueur marque le nombre de points qu'il a fait; si un joueur a toutes les cartes qui valent des points, il ne marque pas 26 mais -26 ;
- le joueur qui a donné coupe ....

La partie se termine lorsqu'un des joueurs a atteint 100 points; le gagnant est celui qui a le moins de points.

Quelques conseils de jeu :

- il est déconseillé de donner les piques inférieurs à la dame ;
- lorsqu'on a un certain nombre de piques dont la dame, il peut être intéressant de la garder ;
- il peut être intéressant de se faire une coupe.

Variante : on peut compter le valet de coeur 2, la dame 3, le roi 4 et l'as 5 (la valeur des autres cartes ne changeant pas); on a alors un total de 36 point et la partie se termine lorsqu'un joueur a atteint 150 points.

N'hésitez pas à me demander toute information complémentaire.

M. GUILLOU

22

REPONSES AUX QUESTIONS "PETIT RENAILLOT" N° 1, page 14

- 1- point le plus élevé : 441 m
- 2- chemin de Breuvé
- 3- le Nord (Bossieu), l'Est (Eglise, terrain de sport)
- 4- étang du marais : septembre 1978
- 5- superficie de l'étang : 2 ha 1/2
- 6- camping des Eydoches : 40 emplacements
- 7- Habitation Légère de Loisir. (H.L.L.).
- 8- 19 jeux x 2 quadrettes = 32 quadrettes (128 joueurs)
- 9- Eglantine : 12 appartements
- 10- place triangulaire (du "pressoir") 1974
- 11- cimetière agrandi en 1981
- 12- un pélican ( poème d'A. de Musset)
- 13- 8 croix
- 14- Monument aux Morts inauguré le 28 mai 1922
- 15- Eglise inaugurée le 17 janvier 1839
- 16- Ecole construite en 1893 (deux classes et la mairie)
- 17- distance Nord-Sud : 5 km 300
- 18- distance Est-Ouest : 3 km 300
- 19- superficie de Faramans : 1040 ha
- 20- 298 exemplaires du "Petit Renaillot" ont été distribués.

## LOTO DU SOU DES ECOLES

Dimanche 4 mars à 14 H 30

1er prix : un four à micro-ondes

## EXPOSITION-VENTE

DU CLUB DE L'AMITIE

Dimanche 8 avril